Communiqué de presse
Paris, le 21 juin 2017

La Fondation ARC pour la recherche sur le cancer et l'Institut national du cancer signent leur nouvel accord cadre

Norbert Ifrah, président de l'Institut national du cancer et Michel Pébereau, président de la Fondation ARC pour la recherche sur le cancer, ont signé aujourd'hui l'accord-cadre tri-annuel qui définit leur programme d'actions communes. Les collaborations développées dans le cadre de cet accord répondent aux priorités communes de l'Institut national du cancer et de la Fondation ARC dans le domaine de la recherche contre les cancers, de la diffusion des résultats de la recherche et de l'information des publics.

Norbert Ifrah et Michel Pébereau

Ces collaborations portent sur :

- L'échange d'informations scientifiques afin de conduire une réflexion stratégique partagée ;
- Des partenariats sur des programmes de recherche communs, comme le financement d'essais cliniques dans les centres labellisés INCa de phase précoce, ou de projets de recherche multidisciplinaire dans le cadre du programme d'actions intégrées de recherche ;
- La réalisation d'actions spécifiques définies dans le Plan cancer, comme la prévention tertiaire[1] pilotée par la Fondation ARC ;
- L'organisation de communications ou d'événements communs - colloques, séminaires de restitution de travaux ou de prospective.

A ces axes d'actions partagées s'ajoute la participation de la Fondation ARC et de l'Institut national du cancer au réseau européen de recherche translationnelle ERA-NET TRANSCAN. Ainsi, de 2012 à 2016, la Fondation ARC a engagé 16,7 millions d'euros sur l'ensemble des actions partagées par les deux acteurs.

Membre du Groupement d'Intérêt Public qu'est l'Institut, la Fondation ARC contribue à sa réflexion scientifique, participe à la définition et à la mise en œuvre des actions communes auxquelles elle apporte son financement.

« La Fondation ARC œuvre au côté de l'Institut depuis sa création afin de structurer et d'accélérer la lutte contre le cancer » a déclaré Michel Pébereau, président de la Fondation ARC. « La fondation est une source de financement significative dans le cadre de projets de recherche ambitieux dans le domaine de la prévention de la survenue des cancers, des traitements et des conséquences de la maladie. Ce partenariat illustre la complémentarité des approches publiques et privées dans le domaine de la recherche. Il souligne le rôle de la philanthropie dans la mise en œuvre de la lutte contre le cancer. La Fondation ARC est un acteur caritatif dont les actions reposent sur la générosité du public ».

Selon Norbert IFRAH « l'accord cadre consolide notre mission d'approche intégrée de la lutte contre les cancers et renforce notre volonté commune de continuer d'ouvrir de nouvelles voies dans la recherche contre les cancers, et de trouver des voies de progrès, au bénéfice des personnes malades».

A propos de la Fondation ARC pour la recherche sur le cancer :

Grâce à son expertise scientifique et à sa capacité à mobiliser les plus grands experts français et internationaux, la Fondation ARC joue un rôle essentiel dans la recherche sur le cancer pour contribuer à l'objectif de la guérison de 2 cancers sur 3 en 2025. En France et au niveau international, la Fondation ARC identifie, sélectionne et met en œuvre des programmes concernant l'ensemble des champs de la cancérologie : recherche fondamentale, translationnelle et clinique, épidémiologie, sciences humaines et sociales. La Fondation ARC se veut un catalyseur pour fédérer les acteurs et aiguiller la recherche jusqu'au développement d'applications efficaces au bénéfice des patients et au service de l'intérêt général. La Fondation ARC est agréée par l'organisme de contrôle le « Don en confiance » depuis1999.www.fondation-arc.org

A propos de l'Institut national du cancer :

Créé par la loi de santé publique du 9 aout 2004, l'Institut national du cancer est l'agence d'expertise sanitaire et scientifique en cancérologie de l'État. Chargé de coordonner les actions de lutte contre les cancers, l'Institut, par sa vision intégrée de l'ensemble des dimensions sanitaire, médicale, scientifique, sociale, économique liées aux pathologies cancéreuses, met son action au service des personnes malades, de leurs proches, des usagers du système de santé, de la population générale, des professionnels de santé, des chercheurs et des décideurs dans les domaines de la prévention, des dépistages, des soins, et de la recherche. www.e-cancer.fr

Contacts presse :

Fondation ARC contre le cancer : Véronique SIMON vsimon@fondation-arc.org / 06 73 14 38 79

Institut national du cancer : Julie DECOUTERE presseinca@institutcancer.fr / 01 41 10 14 44

[1] La prévention tertiaire est la prévention des seconds cancers, des séquelles ou des effets secondaires liés aux traitements et plus largement l'action en faveur de l'amélioration de la qualité de vie des personnes ayant eu un cancer.